



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

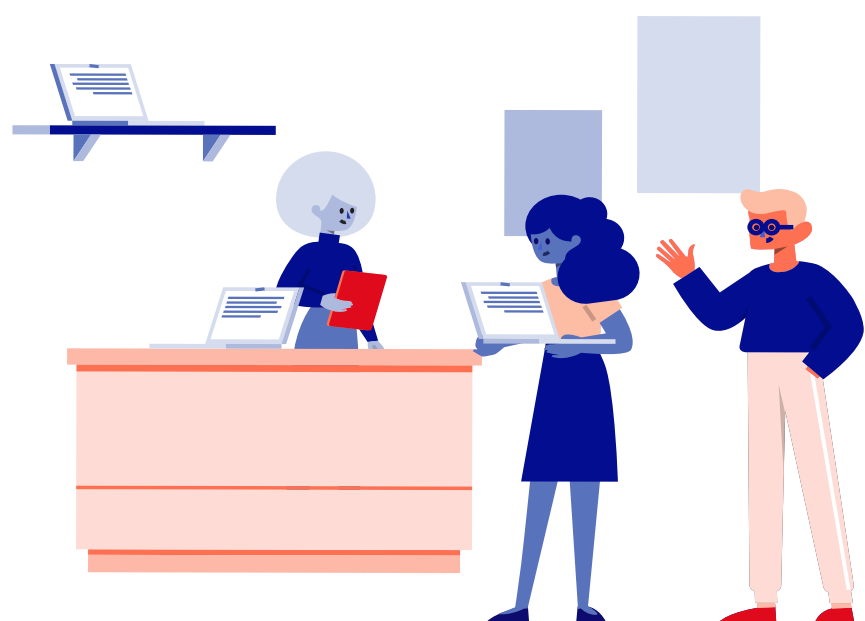
Délégation interministérielle
à l'accueil et à l'intégration
des réfugiés

Emploi

Edition septembre 2023

L'intégration professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale est une priorité réaffirmée de la stratégie nationale d'intégration

Dans le cadre de sa mission d'impulsion et d'animation de la politique publique d'accueil et d'intégration des réfugiés, la Diair a contribué et participé à la **conception et au pilotage des programmes** « Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi » (HOPE) et « accompagnement global et individualisé des réfugiés » (AGIR). Elle a également financé des actions s'inscrivant dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (PIC) porté par le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.



La Diair a aussi cherché à impliquer les acteurs économiques dans l'intégration des personnes réfugiées. Elle a en ce sens mené **une démarche de conventionnement** en faveur de l'inclusion des personnes réfugiées, notamment avec la fédération nationale des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), ainsi qu'avec d'autres acteurs engagés (l'ANEFA, la FESP, Saint-Gobain, etc.).

Elle a enfin noué un partenariat avec le GIP les entreprises s'engagent, en vue de favoriser la mobilisation sur le sujet de leurs 101 clubs locaux et des 70 000 entreprises de leur réseau.

Le programme territorial

- Les **CTAI** mettent en oeuvre un volet emploi, permettant localement une mise en cohérence et en synergie des interventions des acteurs locaux de l'insertion professionnelle. En appui de l'Etat déconcentré et/ou des collectivités locales, la Diair soutient et accompagne des projets territoriaux.

Les programmes nationaux

- **Hébergement Orientation Parcours vers l'emploi (HOPE)** : Programme articulant formation, hébergement et mise à l'emploi. Il est le précurseur des programmes d'intégration professionnelle des réfugiés
- **Plan d'investissement des compétences (PIC)** : porté par le ministère du Travail, il concerne plus de 25 000 bénéficiaires, il est déployé par près de 55 porteurs sur tout le territoire.
- **AGIR** : programme interministériel d'accompagnement global des BPI vers l'emploi, le logement et l'accès aux droits. Piloté par le MI/DGEF en partenariat avec le MTPEI (DGEFP, DIHAL, DIAIR, OFII).